

Règlement de Sélection pour les délégations FFVoile aux Championnats Internationaux des Séries Jeunes

Saison sportive 2019

Délégations « Dispositif Relève U19 » FFVoile

PREAMBULE

La création d'une délégation FFVoile vise trois objectifs :

- a- Préparer les jeunes de moins de 19 ans au Haut Niveau olympique, Habitable et Funboard, par l'obtention de résultats individuels du meilleur niveau,
- b- Placer la France, à l'horizon 2019-2024, première Nation individuelle dans les différentes Classes et séries mentionnées à l'article premier ci-dessous pour les Championnats du Monde et/ou d'Europe correspondants,
- c- Mutualiser les moyens humains (encadrement des clubs, pôles, conseillers techniques sportifs), techniques (logistique de l'ensemble des structures) et financiers dans la recherche de la meilleure performance sportive.

1. LES DELEGATIONS « jeunes » FFVoile

Les délégations « Bleuets » FFVoile sont ouvertes en 2019 dans les séries des Championnats du monde de Classe ou de série suivants :

- **Dériveur solitaire - Laser Radial Jeune (F et H)**
- **Multicoque – Nacra 15 (Open/Mixte)**
- **Planche à voile - RS:X 8.5 Jeune (H et F)**

ainsi que pour les championnats d'Europe suivants :

- **Dériveur double - 29er (F, H ou mixte)**
- **Dériveur double - 420 (F et H)**

Pour chaque Classe ou série, lorsque le niveau le justifie (décision du directeur technique national - DTN), la FFVoile crée une délégation soutenue par les moyens décrits à l'article 4 ci-après.

2. MODALITES ET CRITERES DE SÉLECTION POUR LES DELEGATIONS « Dispositif Relève U19 » FFVoile

La liste des sportives et sportifs retenu(e)s pour chaque délégation « Les Bleuets » de la FFVoile est arrêtée par le Directeur Technique National (DTN) de la FFVoile. Le nombre maximum de sportives et de sportifs pouvant être retenu(e)s figure dans le tableau récapitulatif en annexe.

Le DTN se réserve la possibilité de ne sélectionner aucun ou un nombre réduit de représentant(e)s dans la délégation FFVoile de certaines Classes ou séries en fonction du niveau des sportives et sportifs français(es) en regard du niveau de l'épreuve internationale visée.

Les critères de sélection sont les suivants :

- la moitié de la délégation (ou selon le cas, l'unique représentant-e) est composée du, de la ou des premier-e-s du classement général définitif de l'épreuve nationale de sélection (cf. liste des épreuves de sélection dans le tableau récapitulatif en annexe), l'autre moitié de la délégation est choisie par le DTN ;
- les candidat(e)s à la délégation FFVoile doivent être de nationalité française (art. 69 du règlement intérieur de la FFVoile), licencié(e)s FFVoile et être âgé(e)s de moins de 19 ans au 31 décembre de l'année du championnat ;
- les candidat(e)s doivent en outre être sélectionné(e)s par l'organisation nationale de la Classe ou de la série concernée ; le règlement de sélection de chaque Classe ou série figure sur le site internet de ladite Classe ou série (les modalités de sélection spécifiques à chaque Classe ou série sont résumées dans le tableau récapitulatif en annexe).

En cas de litige ou interprétation portant sur les informations du tableau récapitulatif en annexe, le règlement rédigé de la Classe ou série prévaut.

3. COMPOSITION DE LA DELEGATION « Dispositif Relève U19 » FFVoile

La liste des sportives et sportifs retenu(e)s est diffusée par publication électronique sur le site internet de la FFVoile. Chaque sportive et sportif sélectionné(e) doit être à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) lorsqu'il ou elle y est soumis(e).

En cas de force majeure, de désistement, de blessure, d'infraction à la réglementation générale ou sportive de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect du programme de

préparation terminal (point 5 ci-après), le DTN pourra invalider la sélection du ou de la ou des sportif(e)s ou sportif(s) concerné(e)s et désigner un(e) ou plusieurs remplaçant(e)s.

Chaque sportif et sportive sélectionné(e) autorise la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom sur tout support à des fins promotionnelles et/ ou publicitaires.

Chaque sélectionné(e) mineur(e) transmet à la FFVoile une autorisation parentale selon un modèle type fourni par la FFVoile et une autorisation de sortie du territoire national lorsque celle-ci est exigée.

4. MOYENS MIS A DISPOSITION DES DELEGATIONS « Dispositif Relève U19 » FFVoile

Les délégations « Bleuets » FFVoile sont encadrées par des cadres techniques ou entraîneurs FFVoile désignés par le DTN. La FFVoile prend à sa charge les frais liés à l'encadrement des délégations dans la limite des moyens budgétaires alloués.

Il pourra être fourni à chaque sportive et sportif sélectionné(e) et à chaque entraîneur une tenue d'équipe « Les Bleuets » FFVoile. Dans ce cas, le port de la tenue est obligatoire lors des cérémonies officielles et à toute injonction de l'encadrement.

En fonction des performances réalisées, la FFVoile pourra participer financièrement aux frais de déplacement et d'hébergement des sportives et sportifs participants (aide à posteriori, selon budget annuel).

5. PROGRAMME DE PREPARATION TERMINALE

Les coureurs ou équipages sélectionnés devront participer à un programme de préparation terminale, spécifique à l'objectif : Championnat du Monde Jeune/Open ou Championnat d'Europe Jeune/Open. Ce programme finalisé sera transmis aux coureurs et/ou équipages sélectionnés et éventuels remplaçants qui sont tenus de le respecter.

ANNEXE : PARTICIPATION JEUNES AUX DELEGATIONS FFVOILE LORS DES CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX

(*) Finaliste médaillable

Epreuves	Genre	Lieu	Date	Epreuve de sélection ou d'observation	Date épreuve de sélection ou d'observation	Choix de la délégation	Minimas sportifs	Quota de sportifs Règles de classe	Quota de coureurs U19/ équipages délégation FFVoile	Quota de coureurs U17/ équipages délégation FFVoile	Objectif de Performance	Date limite de validation
Chpt du Monde Jeunes/ Open Moins de 19 ans	420 (H) Open	Vilamoura (Portuga)	3 au 11 juillet	CIMA Marseillan (34)	18 au 22 avril	Pour moitié le ou les deux premier(s) et pour l'autre moitié, sur choix du DTN	Selon résultats sportifs sur l'année N-1 et l'année N (épreuves de Grade 3 et supérieur)	7	4	Choix DTN	Podium	02-mai
	420 (F) Open	Vilamoura (Portuga)	3 au 11 juillet	CIMA Marseillan (34)	18 au 22 avril			7	4	Choix DTN	Podium	
	Laser R (H) Jeune	Kingston (Canada)	23 au 31 juillet	Europa Cup Hyères (83)	11 au 14 avril			selon le nbre d'inscrits/quotas/nations	4	Choix DTN	Podium	02-mai
	Laser R (F) Jeune								4	Choix DTN	Podium	
	29er (H)	Gdynia (Pologne)	26 juillet au 3 août	Eurocup Cavalaire (83)	18 au 22 avril			Open	4	Choix DTN	Podium	02-mai
	29er (F)	Gdynia (Pologne)	26 juillet au 3 août	Eurocup Cavalaire (83)	18 au 22 avril			Open	4	Choix DTN	Podium	
	RSX (H) Jeune	St Petersburg (Russie)	4 au 10 août	Championnat d'Europe RSX Jeune Palma (ESP)	7 au 13 avril	Top 20 du Chpt d'Europe de Palma (ESP)	Open	4 + 2	Choix DTN	Podium	02-mai	
	RSX (F) Jeune							4 + 2	Choix DTN	Podium		
Nacra 15 (Mixte)	Marseille (France)	19 au 26 octobre	Championnat de France Espoirs - Brest (29)	19 au 23 août	Selon résultats sportifs sur l'année N-1 et l'année N (épreuves de Grade 3 et supérieur)	Open	4	Choix DTN	Podium	01-sept		

ANNEXE : PARTICIPATION JEUNES AUX DELEGATIONS FFVOILE LORS DES CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX

(*) Finaliste médaillable

Epreuves	Genre	Lieu	Date	Epreuve de sélection ou d'observation	Date épreuve de sélection ou d'observation	Choix de la délégation	Minimas sportifs	Quota de sportifs Règles de classe	Quota de coureurs U19/ équipages délégation FFVoile	Quota de coureurs U17/ équipages délégation FFVoile	Objectif de Performance	Date limite de validation
Chpt Europe Jeunes ou Open moins de 19ans	Nacra 15 Open	Kiel (Allemagne)	8 au 10 juin	National Jeune Catamaran Mandelieu (06)	19 au 22 avril	Pour moitié le ou les deux premier(s) et pour l'autre moitié, sur choix du DTN	Selon résultats sportifs sur l'année N-1 et l'année N (épreuves de Grade 3 et supérieur)	Open	4	 	Podium	02-mai
	Laser R (H) Jeune	Athènes (Grèce)	29 juin au 6 juillet	Europa Cup Hyères (83)	11 au 14 avril			selon le nbre d'inscrits/quotas/nations	4	Choix DTN	Podium	02-mai
	Laser R (F) Jeune							4	Choix DTN	Podium		
	420 (H) Jeune	Gallice (Espagne)	23 au 29 juillet	CIMA Marseillan (34)	18 au 22 avril			Quotas classe	4	Choix DTN	Podium	02-mai
	420 (F) Jeune	Gallice (Espagne)	23 au 29 juillet	CIMA Marseillan (34)	18 au 22 avril				4	Choix DTN	Podium	
	29er (H)	Arco (Italie)	16 au 24 août	Eurocup Workum (NED)	30 mai au 2 juin			Open	4	 	Podium	05-juin
	29er (F)								4	 	Podium	